

DIPLOME D'ETAT ACCOMPAGNANT ÉDUCATIF ET SOCIAL

ANNEXE 1 – REFERENTIEL PROFESSIONNEL	4
I.1 – CONTEXTE DE L'INTERVENTION	4
LES SPÉCIALITÉS	5
ACCOMPAGNEMENT DE LA VIE À DOMICILE	5
ACCOMPAGNEMENT DE LA VIE EN STRUCTURE COLLECTIVE	5
ACCOMPAGNEMENT À L'ÉDUCATION INCLUSIVE ET À LA VIE ORDINAIRE	6
I.2 - RÉFÉRENTIEL FONCTIONS/ACTIVITÉS/ SOCLE COMMUN ET SPÉCIALITÉS	7
SE POSITIONNER COMME PROFESSIONNEL DANS LE CHAMP DE L'ACTION SOCIALE	7
➤ Domaine d'activités 1	7
☞ Socle commun	7
☞ Spécialité Accompagnement de la vie à domicile	7
☞ Spécialité Accompagnement de la vie en structure collective	7
☞ Spécialité Accompagnement à l'éducation inclusive et à la vie ordinaire	7
ACCOMPAGNER LA PERSONNE AU QUOTIDIEN ET DANS LA PROXIMITÉ	8
➤ Domaine d'activités 2	8
☞ Socle commun	8
☞ Spécialité Accompagnement de la vie à domicile	8
☞ Spécialité Accompagnement de la vie en structure collective	9
☞ Spécialité Accompagnement à l'éducation inclusive et à la vie ordinaire	9
COOPÉRER AVEC L'ENSEMBLE DES PROFESSIONNELS CONCERNES	10
➤ Domaine d'activités 3	10
☞ Socle commun	10
☞ Spécialité Accompagnement de la vie à domicile	10
☞ Spécialité Accompagnement de la vie en structure collective	10
☞ Spécialité Accompagnement à l'éducation inclusive et à la vie ordinaire	11
PARTICIPER À L'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE ET CITOYENNE DE LA PERSONNE	11
➤ Domaine d'activités 4	11
☞ Socle commun	11
☞ Spécialité Accompagnement de la vie à domicile	11
☞ Spécialité Accompagnement de la vie en structure collective	12
☞ Spécialité Accompagnement à l'éducation inclusive et à la vie ordinaire	12
1-3 RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES - SOCLE COMMUN ET SPÉCIALITÉS	13
SE POSITIONNER COMME PROFESSIONNEL DANS LE CHAMP DE L'ACTION SOCIALE	13
➤ Domaine de compétence 1 –	13
☞ Socle commun DC 1	13
☞ Spécialité accompagnement de la vie à domicile	13
☞ Spécialité Accompagnement de la vie en structure collective	13
☞ Spécialité Accompagnement à l'éducation inclusive et à la vie ordinaire	13
➤ Domaine de compétence 2 –	13
☞ Socle commun DC 2	13
☞ Spécialité accompagnement de la vie à domicile	14

☞ Spécialité Accompagnement de la vie en structure collective _____	14
☞ Spécialité Accompagnement à l'éducation inclusive et à la vie ordinaire _____	15
COOPÉRER AVEC L'ENSEMBLE DES PROFESSIONNELS CONCERNES _____	16
➤ Domaine de compétence 3 - _____	16
☞ Socle commun DC 3 _____	16
☞ Spécialité accompagnement de la vie à domicile _____	16
☞ Spécialité Accompagnement de la vie en structure collective _____	16
☞ Spécialité Accompagnement à l'éducation inclusive et à la vie ordinaire _____	16
PARTICIPER À L'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE ET CITOYENNE DE LA PERSONNE _____	16
➤ Domaine de compétence 4 - _____	16
☞ Socle commun DC 4 _____	16
☞ Spécialité accompagnement de la vie à domicile _____	17
☞ Spécialité Accompagnement de la vie en structure collective _____	17
☞ Spécialité Accompagnement à l'éducation inclusive et à la vie ordinaire _____	17
DC1 : CONNAISSANCE DE LA PERSONNE _____	ERREUR ! SIGNET NON DÉFINI.
DC 2 : ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF ET AIDE INDIVIDUALISÉE DANS LES ACTES DE LA VIE QUOTIDIENNE	ERREUR ! SIGNET NON DÉFINI.
DC3 : ANIMATION DE LA VIE SOCIALE ET RELATIONNELLE _____	ERREUR ! SIGNET NON DÉFINI.
DC4 : SOUTIEN MÉDICO-PSYCHOLOGIQUE _____	ERREUR ! SIGNET NON DÉFINI.
DC5 : PARTICIPATION À LA MISE EN PLACE ET AU SUIVI DU PROJET PERSONNALISÉ _____	ERREUR ! SIGNET NON DÉFINI.
DC 6 : COMMUNICATION PROFESSIONNELLE ET VIE INSTITUTIONNELLE _____	ERREUR ! SIGNET NON DÉFINI.

ANNEXE 2 : REFERENTIEL DE CERTIFICATION _____ **20**

DC1 : CONNAISSANCE DE LA PERSONNE _____	22
DC2 : ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF ET AIDE INDIVIDUALISÉE DANS LES ACTES DE LA VIE QUOTIDIENNE _____	23
DC3 : ANIMATION DE LA VIE SOCIALE ET RELATIONNELLE _____	24
DC4 : SOUTIEN MÉDICO-PSYCHOLOGIQUE _____	25
DC5 : PARTICIPATION À LA MISE EN PLACE ET AU SUIVI DU PROJET PERSONNALISÉ _____	26
DC6 : COMMUNICATION PROFESSIONNELLE ET VIE INSTITUTIONNELLE _____	27

ANNEXE 3 : REFERENTIEL DE FORMATION _____ **28**

DF1 : CONNAISSANCE DE LA PERSONNE _____	28
☞ Les dimensions affectives, éducatives, sociales et culturelles des situations d'accompagnement _____	28
☞ Les temps clés du quotidien comme support à la relation d'aide et/ou à la relation éducative : modalités d'intervention _____	28
☞ Les besoins fondamentaux de l'être humain _____	28
☞ L'hygiène de la personne: (corporelle, alimentaire, sommeil, notions de soins aux défunts) _____	28
☞ Notions d'amélioration du cadre de vie, d'ergonomie, d'hygiène et de sécurité (principes d'ergonomie, aides à la mobilisation, notions générales d'hygiène et de sécurité, formation aux premiers secours = AFPS) _____	28
☞ Accompagnement pédagogique de la professionnalisation et de la construction de l'identité professionnelle _____	28
DF2 : ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF ET AIDE INDIVIDUALISÉE DANS LES ACTES DE LA VIE QUOTIDIENNE _____	29
☞ Les dimensions affectives, éducatives, sociales et culturelles des situations d'accompagnement _____	29

☞ Les temps clés du quotidien comme support à la relation d'aide et/ou à la relation éducative : modalités d'intervention _____	29
☞ Les besoins fondamentaux de l'être humain _____	29
☞ L'hygiène de la personne: (corporelle, alimentaire, sommeil, notions de soins aux défunts) _____	29
☞ Notions d'amélioration du cadre de vie, d'ergonomie, d'hygiène et de sécurité (principes d'ergonomie, aides à la mobilisation, notions générales d'hygiène et de sécurité, formation aux premiers secours = AFPS) _____	29
☞ Accompagnement pédagogique de la professionnalisation et de la construction de l'identité professionnelle _____	29
DF3 : ANIMATION DE LA VIE SOCIALE ET RELATIONNELLE _____	30
☞ Vie collective, dynamique de groupe, gestion des relations et des conflits _____	30
☞ La famille : _____	30
☞ Les représentations psychosociales du handicap et du vieillissement _____	30
☞ Socialisation et inscription dans la vie citoyenne _____	30
☞ Les différentes dimensions de l'accessibilité _____	30
☞ Notions d'apprentissage et de pédagogie (outils et stratégies) _____	30
☞ Techniques éducatives et projet d'activité _____	30
☞ Méthodologie et projet d'animation _____	30
☞ Accompagnement pédagogique de la professionnalisation et de la construction de l'identité professionnelle _____	30
DF4 : SOUTIEN MÉDICO-PSYCHOLOGIQUE _____	31
☞ La communication verbale et non verbale _____	31
☞ L'intervention professionnelle : _____	31
☞ Les accompagnements spécifiques : (spécificités des publics, des prises en charge, des moyens) _____	31
☞ Le repérage et l'accompagnement : _____	31
☞ Accompagnement pédagogique de la professionnalisation et de la construction de l'identité professionnelle _____	31
DF5 : PARTICIPATION À LA MISE EN PLACE ET AU SUIVI DU PROJET PERSONNALISÉ _____	32
☞ L'environnement juridique de la personne : _____	32
☞ Contexte et cadre juridique du projet personnalisé _____	32
☞ Rôle de l'AMP dans la participation à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation du projet personnalisé _____	32
☞ Ethique de la pratique professionnelle _____	32
☞ Accompagnement pédagogique de la professionnalisation et de la construction de l'identité professionnelle _____	32
DF6 : COMMUNICATION PROFESSIONNELLE ET VIE INSTITUTIONNELLE _____	33
☞ Politiques sociales et acteurs _____	33
☞ Contexte législatif et réglementaire des institutions et de leurs acteurs _____	33
☞ <i>Institutions sociales et médico sociales et leur fonctionnement (statut, fonctionnement, financement, etc...)</i> _____	33
☞ <i>Organisation des institutions :</i> _____	33
☞ Notions de droit du travail _____	33
☞ Responsabilité civile et pénale _____	33
☞ Accompagnement pédagogique de la professionnalisation et de la construction de l'identité professionnelle _____	33

ANNEXE 4 : DISPENSES ET ALLEGEMENTS DE DOMAINES DE FORMATION _____ 34

ANNEXE 1 – REFERENTIEL PROFESSIONNEL

I.1 – Contexte de l'intervention

Missions

L'accompagnant éducatif et social réalise une intervention sociale au quotidien visant à compenser les conséquences d'un handicap, quelles qu'en soient l'origine ou la nature. Il prend en compte les difficultés liées à l'âge, à la maladie, ou au mode de vie ou les conséquences d'une situation sociale de vulnérabilité, pour permettre à la personne d'être actrice de son projet de vie.

Il accompagne les personnes tant dans les actes essentiels de ce quotidien que dans les activités de vie sociale, scolaire et de loisirs.

Il veille à l'acquisition, la préservation ou à la restauration de l'autonomie d'enfants, d'adolescents, d'adultes, de personnes vieillissantes ou de familles, et les accompagne dans leur vie sociale et relationnelle.

Ses interventions d'aides et d'accompagnement contribuent à l'épanouissement de la personne à son domicile, en structure et dans le cadre scolaire et social.

Fonctions :

Dans le cadre de ses missions, en lien avec une équipe et sous la responsabilité d'un professionnel encadrant ou référent, il participe à l'élaboration et la mise en œuvre d'un accompagnement adapté à la situation de la personne, de ses besoins, de ses attentes, de ses droits et libertés.

Il établit une relation attentive de proximité, en fonction des capacités potentialités de la personne dans toutes ses dimensions (physiques, physiologiques, cognitives, psychologiques, psychiques, relationnelles et sociales).

Il soutient et favorise la communication et l'expression de la personne qu'elle soit verbale ou non verbale. Il participe à son bien-être physique et psychologique dans les différentes étapes de sa vie.

Il contribue à la prévention de la rupture et/ou à la réactivation du lien social.

Selon son contexte, il intervient au sein d'une équipe pluri-professionnelle et inscrit son action dans le cadre du projet institutionnel et du projet personnalisé d'accompagnement, en lien avec les familles et les aidants.

Il transmet et rend compte de ses observations et de ses actions afin d'assurer la cohérence et la continuité de l'accompagnement et de l'aide proposée. Dans ce cadre, il évalue régulièrement son intervention et la réajuste en fonction de l'évolution de la situation de la personne.

Le diplôme d'Etat lié à cette profession constitue le premier niveau de qualification dans le champ du travail social. Pour répondre à la diversité des situations d'accompagnement et aux possibilités de mobilité professionnelle, le diplôme se compose d'un socle commun et de trois spécialités.

Les spécialités

Accompagnement de la vie à domicile

L'accompagnant éducatif et social contribue à la qualité de vie de la personne, au développement ou au maintien de ses capacités à vivre à son domicile. Il intervient auprès de personnes âgées, handicapées, ou auprès de familles. Il veille au respect de leurs droits et libertés et de leurs choix de vie dans leur espace privé.

Les principaux lieux ou modalités d'intervention :

- domicile de la personne accompagnée,
- particulier employeur,
- appartements thérapeutiques,
- centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS),
- foyers logement,
- maisons d'accueil rurale pour personnes âgées (MARPA),
- services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD),
- services d'aide à la personne (SAP),
- services d'accompagnement à la vie sociale (SAVS),
- services d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSAH),
- services polyvalents de soins et d'aide à domicile (SPASAD),
- services de soins infirmiers à domicile (SSIAD) ...

Accompagnement de la vie en structure collective

Dans le cadre d'un projet institutionnel, l'accompagnant éducatif et social contribue par son action au soutien des relations interpersonnelles et à la qualité de vie de la personne dans son lieu de vie. Au sein d'un collectif, il veille au respect de ses droits et libertés et de ses choix de vie au quotidien.

Les principaux lieux d'intervention :

- établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD),
- unités de soins longue durée (USLD),
- foyers logement, maison d'accueil rurale pour personnes âgées),
- (MARPA) pour adultes handicapés vieillissants (MARPAHVIE),
- maisons d'accueil spécialisées (MAS),

- foyers d'accueil médicalisés (FAM),
- foyers de vie,
- foyer occupationnel,
- établissements et services d'aide par le travail (ESAT),
- foyers d'hébergement, maisons d'enfants à caractère social (MECS),
- instituts médico-éducatifs (IME),
- institut d'éducation motrice (IEM),
- instituts thérapeutiques, éducatifs et pédagogiques (ITEP),
- centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS),
- les maisons relais,
- appartements thérapeutiques,
- établissements publics de santé mentale,
- accueil de jour...

Accompagnement à l'éducation inclusive et à la vie ordinaire

Dans le cadre d'un projet personnalisé fixé par le plan personnalisé de compensation, la mission de l'accompagnant éducatif et social consiste à faciliter, favoriser et participer à l'autonomie des enfants, adolescents et des jeunes adultes en situation de handicap dans les activités d'apprentissage, et les activités culturelles, sportives, artistiques et de loisirs. Il inscrit obligatoirement son intervention en complémentarité, en interaction et en synergie avec les professionnels en charge de la mise en œuvre du projet personnalisé du jeune et la famille.

Les principaux lieux d'intervention :

- structures d'accueil de la petite enfance,
- établissements d'enseignement et de formation,
- lieux de stages, d'apprentissage, d'alternance, ou d'emploi,
- lieux d'activités culturelles, sportives, artistiques et de loisirs,
- établissements et services médico- sociaux, lieux de formation professionnelle

I.2 - Référentiel fonctions/activités/ Socle commun et spécialités

Se positionner comme professionnel dans le champ de l'action sociale

➤ **Domaine d'activités 1**

☞ **Socle commun**

- Prendre connaissance du projet d'établissement et/ou de service ce qui permet de situer ses missions et repérer sa place de professionnel
- Prendre connaissance des éléments d'information disponibles sur la situation de la personne
- Organiser et ajuster son intervention, en collaboration avec la personne aidée, son environnement et l'encadrement, en fonction du projet personnalisé, des souhaits de la personne aidée et des évolutions constatées au quotidien
- Participer, dans le respect du projet d'établissement et/ou de service, à la définition du projet personnalisé
- Contribuer à la liaison avec les autres professionnels qui interviennent auprès de la personne
- Appliquer la réglementation en vigueur du champ de l'action sociale et médico-sociale
- S'inscrire dans un travail d'équipe et de réseaux
- Accueillir et accompagner les nouveaux professionnels et les stagiaires
- Entretien et actualiser ses compétences professionnelles

☞ **Spécialité Accompagnement de la vie à domicile**

- Organiser et ajuster son intervention au domicile de la personne en concertation avec elle, son environnement, en fonction du projet personnalisé et des évolutions constatées au quotidien
- Contribuer à la liaison avec les autres professionnels qui interviennent au domicile de la personne

☞ **Spécialité Accompagnement de la vie en structure collective**

- Contribuer aux évolutions du projet de l'établissement
- Organiser et ajuster son intervention, auprès de la personne aidée en fonction du projet personnalisé et en articulation avec le fonctionnement de l'établissement
- Participer à l'élaboration d'outils d'observation et d'évaluation
- Accueillir, informer et orienter les familles et les visiteurs conformément au projet d'établissement

☞ **Spécialité Accompagnement à l'éducation inclusive et à la vie ordinaire**

- Participer, dans le respect du projet d'établissement à la mise en œuvre du projet personnalisé de scolarisation
- Organiser son intervention en fonction des objectifs définis dans le projet personnalisé de scolarisation

- Inscrire son intervention en complémentarité, en interaction et en synergie avec les autres professionnels
- Contribuer à la liaison avec les autres professionnels intervenant auprès du jeune, les informer, se concerter
- Communiquer avec la famille et les professionnels concernés sur le quotidien du jeune

Accompagner la personne au quotidien et dans la proximité

➤ **Domaine d'activités 2**

☞ **Socle commun**

- Collecter les éléments d'information disponibles sur la situation de la personne
- Mettre en œuvre les modes relationnels et de communication adaptés à chacun
- Mettre en place et réaliser, en fonction des choix et capacités de la personne, des actes et des activités éducatives contribuant à développer, maintenir ou prévenir la perte d'autonomie
- Favoriser, encourager, soutenir la communication et l'expression verbale et non verbale
- Respecter le rythme biologique de la personne
- Aider à la mobilisation, au déplacement de la personne en garantissant sa sécurité et son confort
- Aider, dans le respect de la réglementation, aux soins d'hygiène en fonction de l'autonomie ou du handicap
- Utiliser les actes essentiels de la vie quotidienne pour créer des moments d'échanges privilégiés, valoriser la personne et préserver l'image de soi
- Aider, lorsque ces actes sont assimilés à des actes de la vie courante, à l'alimentation, la prise de médicaments, l'hydratation, la respiration et aux fonctions d'élimination
- Observer, identifier et transmettre les signes révélateurs d'un problème de santé, de détresse et de douleur, tout état inhabituel de la personne
- Accompagner l'acquisition, le développement ou le maintien des capacités d'apprentissage avec, si besoin, l'utilisation des outils et supports adaptés
- Encourager, soutenir les activités intellectuelles, sensorielles et motrices par les activités de vie quotidienne
- Aider à l'habillage et au déshabillage
- Prévenir les risques liés à l'environnement de la personne
- Sensibiliser la personne à l'éco-responsabilité

☞ **Spécialité Accompagnement de la vie à domicile**

- Écouter et sécuriser la personne dans son projet de vie à domicile
- Dialoguer et négocier, avec la personne, les modalités de mise en œuvre de l'intervention à domicile

- Signaler à l'encadrant et/ou aux professionnels de santé et/ou aux aidants tout état inhabituel de la personne accompagnée, les signes de détresse et de douleur et tout risque dans son environnement
 - Aider à la réalisation ou réaliser des achats de la vie courante
 - Aider au suivi du budget
 - Participer à l'élaboration des menus, aider à la réalisation ou réaliser des repas conformes aux éventuels régimes prescrits
 - Aider à la réalisation ou réaliser l'entretien courant du linge et des vêtements
 - Aider à la réalisation ou réaliser le nettoyage des surfaces et matériels du cadre de vie de la personne
 - Aider à la gestion des documents de la vie courante et aux démarches administratives
 - Aider la personne dans les activités d'écriture et de lecture de la vie ordinaire
 - Aider ou effectuer l'aménagement de l'espace dans un but de confort et sécurité
 - Prendre part à la décoration et l'esthétique du cadre de vie
 - Préparer et organiser, avec la personne, ses déplacements à l'extérieur et l'accompagner dans ses démarches de la vie ordinaire
- ✚ **Spécialité Accompagnement de la vie en structure collective**
- Écouter et sécuriser la personne dans son projet de vie
 - Signaler à l'encadrant et/ou aux professionnels de santé tout état inhabituel de la personne accompagnée et les signes de détresse et de douleur, dans le respect des procédures
 - Aider la personne à s'approprier son espace privé au sein d'un espace collectif
 - Aider à la gestion des documents de la vie courante et aux démarches administratives
 - Aider la personne dans l'activité d'écriture et de lecture
 - Préparer, organiser avec la personne ses déplacements à l'extérieur et l'accompagner dans ses démarches personnelles
- ✚ **Spécialité Accompagnement à l'éducation inclusive et à la vie ordinaire**
- Observer et transmettre les signes révélateurs d'un problème de santé
 - S'assurer que les conditions de sécurité et de confort soient remplies
 - Favoriser la mobilité
 - Aider à l'installation matérielle du jeune dans les lieux de vie considérés
 - Permettre et faciliter les déplacements internes et externes du jeune vers ses différents lieux de vie considérés ainsi que les transferts
 - Accompagner le jeune dans l'accès aux activités d'apprentissage (éducatives, culturelles, sportives, artistiques ou professionnelles)
 - Faciliter l'expression du jeune, l'aider à communiquer
 - Stimuler l'activité sensorielle, motrice et intellectuelle du jeune en fonction de son handicap, de ses possibilités et de ses compétences
 - Utiliser des supports adaptés, conçus par des professionnels, pour l'accès aux activités
 - Rappeler les consignes et règles d'activités

- Contribuer à l'adaptation de la situation d'apprentissage, en lien avec l'enseignant, par l'identification des compétences, des ressources, des difficultés du jeune
 - Soutenir le jeune dans la compréhension et dans l'application des consignes pour favoriser la réalisation de l'activité conduite par l'enseignant
 - Assister le jeune dans l'activité d'écriture et la prise de note, quel que soit le support utilisé
- Appliquer les consignes prévues par la réglementation relative aux aménagements des conditions de passation des épreuves d'examens ou de concours et dans les situations d'évaluation

Coopérer avec l'ensemble des professionnels concernés

➤ **Domaine d'activités 3**

🔗 **Socle commun**

- Collecter les éléments d'information disponibles sur la situation de la personne
- Échanger avec les autres professionnels qui interviennent auprès de la personne
- Transmettre et rendre compte de ses observations et de ses actions dans un but de cohérence et d'adaptation de l'accompagnement
- Participer, dans le respect du projet d'établissement et/ou de service, à la définition du projet personnalisé avec et pour la personne, en lien avec l'entourage et l'équipe
- Participer à la définition des objectifs, à l'évaluation du projet en fonction des évolutions constatées au quotidien
- Contribuer à l'évolution du projet personnalisé, en coopération avec la personne, son environnement et l'encadrement
- Expliciter son action en y donnant du sens
- Travailler en équipe pluri professionnelle
- Participer au travail en réseaux
- Participer à des réunions d'échange et d'analyse de pratiques

🔗 **Spécialité Accompagnement de la vie à domicile**

- Intervenir en coordination avec les autres intervenants au domicile de la personne, les services sanitaires et sociaux et médico sociaux
- Organiser et ajuster son intervention en autonomie et en rendre compte à son encadrement
- Transmettre les informations à l'équipe et/ou aux partenaires dans le respect de la sphère privée
- Faire part de ses questionnements et des éventuelles difficultés rencontrées à son responsable, en fonction des modalités définies au sein de la structure
- Participer au renseignement d'outils d'observation et d'évaluation

🔗 **Spécialité Accompagnement de la vie en structure collective**

- Transmettre et rendre compte de ses observations et de ses actions à son encadrement, à l'équipe et/ou aux partenaires dans un but de cohérence, d'adaptation et de continuité de l'accompagnement

- Participer au renseignement d'outils d'observation et d'évaluation
- Participer aux différentes réunions d'établissement et de service et faire part de ses observations, questionnements et d'éventuelles difficultés dans la mise en œuvre du projet

☞ **Spécialité Accompagnement à l'éducation inclusive et à la vie ordinaire**

- Ajuster son intervention en coopération avec le jeune, son environnement et l'enseignant de la classe, en fonction des activités définies dans le projet personnalisé de scolarisation et des évolutions constatées au quotidien
- S'inscrire dans un travail d'équipe éducative et de réseaux
- Réaliser des comptes rendus ou points d'étape
- Transmettre et rendre compte de ses observations et de ses actions à l'enseignant dans un but de cohérence et d'adaptation de l'accompagnement
- Participer aux différentes réunions institutionnelles et plus particulièrement aux équipes de suivi de la scolarisation (ESS)
- Participer aux rencontres avec la famille et les équipes pédagogiques

Participer à l'animation de la vie sociale et citoyenne de la personne

➤ **Domaine d'activités 4**

☞ **Socle commun**

- Établir, si besoin, le lien et communiquer avec la famille et les membres de l'entourage, dans la limite de ses responsabilités
- Contribuer au maintien ou au développement des liens familiaux et sociaux
- Favoriser, encourager, soutenir la communication et l'expression verbale et non verbale en groupe
- Soutenir la participation citoyenne et l'inscription dans la vie de la cité
- Accompagner la personne dans tous les événements de la vie
- Mettre en place et réaliser, en fonction des choix et capacités de la personne, des actes et des activités contribuant à développer, maintenir l'autonomie ou en prévenir la perte
- Accompagner une personne ou un groupe dans des activités de loisirs en proposant des actions individuelles ou collectives, en favorisant la participation à ces activités
- Rappeler les règles d'activités dans les lieux de vie considérés pour faciliter une inscription citoyenne dans la vie de la cité
- Utiliser des outils et supports adaptés dans la réalisation des activités individuelles et collectives

☞ **Spécialité Accompagnement de la vie à domicile**

- Établir, selon le contexte, le lien et communiquer avec la famille et les membres de l'entourage dans la limite de ses responsabilités
- Accompagner la personne dans les activités de loisirs et de la vie sociale à partir de son contexte de vie

☞ **Spécialité Accompagnement de la vie en structure collective**

- Établir, selon le contexte, le lien et communiquer avec la famille et les membres de l'entourage, dans la limite de ses responsabilités
- Accompagner, par des activités individuelles ou collectives, l'acquisition, le développement ou le maintien des capacités d'apprentissage avec, si besoin, l'utilisation des outils et supports adaptés
- Proposer des activités et assurer l'encadrement du groupe : sorties, fêtes, séjours, vacances, ou animation
- Accompagner la vie du groupe
- Faciliter l'intégration des individus dans le groupe
- Participer à des réunions d'expression avec les résidants
- Gérer les situations de conflit Gérer des budgets d'activités

☞ **Spécialité Accompagnement à l'éducation inclusive et à la vie ordinaire**

- Impulser et participer aux journées de découverte du handicap organisées par l'établissement scolaire pour favoriser l'inclusion, et la compréhension des autres
- Repérer les situations d'isolement de la personne ou risques d'exclusion en fonction du contexte
- Participer à la mise en œuvre de l'accueil en favorisant la mise en confiance du jeune et de l'environnement
- Favoriser la communication et les interactions entre le jeune et son environnement
- Sensibiliser l'environnement du jeune au handicap et prévenir les situations de crise, d'isolement ou de conflit
- Accompagner, par des activités individuelles ou collectives, l'acquisition, le développement ou le maintien des capacités d'apprentissage avec, si besoin, l'utilisation des outils et supports adaptés
- Favoriser la participation du jeune aux activités prévues dans tous les lieux de vie considérés
- Contribuer à définir le champ des activités adaptées aux capacités, aux désirs et aux besoins du jeune

[↑ retour sommaire](#)

1-3 Référentiel de compétences - socle commun et spécialités

(DC = Domaine de compétences)

Se positionner comme professionnel dans le champ de l'action sociale

➤ **Domaine de compétence 1 -**

☞ **Socle commun DC 1**

- Identifier le cadre de son intervention pour se situer en tant que professionnel
- Prendre en compte les dimensions éthiques et déontologiques de son intervention
- Mobiliser les connaissances théoriques et pratiques pour se positionner dans le projet de la personne

☞ **Spécialité accompagnement de la vie à domicile**

- Identifier la spécificité du cadre légal, les principaux dispositifs, les réseaux et les acteurs du contexte de l'intervention à domicile
- Identifier le besoin de compensation spécifique lié aux situations rencontrées dans le champ de la vie à domicile

☞ **Spécialité Accompagnement de la vie en structure collective**

- Identifier la spécificité du cadre légal et des acteurs liés au contexte d'intervention dans une structure
- Situer le besoin de compensation spécifique pouvant exister dans les situations concernées dans le champ d'une structure collective

☞ **Spécialité Accompagnement à l'éducation inclusive et à la vie ordinaire**

- Identifier la spécificité du cadre légal et des acteurs et réseaux liés au contexte d'intervention dans le champ d'activités éducatives, scolaires, périscolaires, de loisirs, de formation ou de vie sociale
- Accompagner la personne sans faire obstacle à sa relation avec sa famille, son référent professionnel et ses pairs.
- Identifier le besoin de compensation pouvant exister dans des situations de handicap par rapport aux exigences du cadre de vie
- Situer l'enfant, l'adolescent ou le jeune adulte dans son développement, ses apprentissages, ses progrès vers l'autonomie

➤ **Domaine de compétence 2 -**

☞ **Socle commun DC 2**

- Organiser et assurer le suivi de son intervention en fonction des objectifs définis dans le projet personnalisé
- Favoriser et préserver l'autonomie de la personne en repérant et développant ses potentialités

- Prendre soin et veiller au bien être de la personne dans un contexte d'accompagnement de proximité
- Accompagner la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne
- Accompagner la personne dans ses activités ordinaires et la gestion de son quotidien
- Accompagner la personne dans ses activités d'apprentissage pour maintenir ou développer ses capacités
- Appliquer les règles de tri sélectif et d'éco-responsabilité

☞ **Spécialité accompagnement de la vie à domicile**

- Repérer ses missions et respecter les limites de son intervention pour orienter la personne ou faire appel aux professionnels compétents au regard des protocoles de soins et des procédures d'accompagnement en vigueur
- Évaluer ce qui relève d'une intervention urgente, immédiate, à court terme, ou d'une vigilance dans la durée
- Utiliser les outils spécifiques à l'accompagnement à domicile pour aider la personne dans les actes essentiels du quotidien dans une logique d'accompagnement voire de suppléance
- Concourir au bien-être de la personne par des gestes et une communication adaptés
- Appliquer les principes et les éléments d'hygiène de base pour la réalisation des interventions de soutien notamment : la toilette et l'alimentation et les fonctions d'élimination
- Réaliser son intervention en utilisant les moyens d'accompagnement des actes ordinaires de la vie quotidienne dans les conditions optimales de sécurité
- Participer à des actions de prévention des accidents domestiques
- Favoriser l'appropriation du cadre de vie de la personne par un aménagement adapté
- S'appuyer sur les activités inscrites dans le quotidien de la personne pour favoriser la relation dans l'accompagnement
- Reconnaître les signes non verbalisés de la douleur
- Identifier les risques de chute et/ou de troubles de la marche et donner l'alerte nécessaire en temps opportun

☞ **Spécialité Accompagnement de la vie en structure collective**

- Repérer ses missions et respecter les limites de son intervention pour orienter la personne ou faire appel aux professionnels compétents en conformité avec les protocoles de soins et les procédures d'accompagnement en vigueur
- Évaluer ce qui relève d'une intervention d'urgence, immédiate à court terme, ou d'une vigilance dans la durée
- Utiliser les outils spécifiques de l'accompagnement en structure de la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne dans une logique d'apprentissage, d'éducation, d'accompagnement, voire de suppléance
- Concourir au bien-être de la personne par des gestes ou une communication adaptée ou par recours à des tiers
- Appliquer les principes et les éléments d'hygiène de base pour la réalisation des interventions de soutien notamment la toilette, l'alimentation et les fonctions d'élimination

- Se référer au protocole thérapeutique et aux consignes d'accompagnement préconisées au sein de la structure
 - Prendre appui sur les décisions prises en équipe pluridisciplinaire pour l'accompagnement de fin de vie
 - Organiser la logistique d'un lieu et réaliser son intervention en utilisant les moyens permettant l'accompagnement au quotidien dans les conditions optimales de sécurité
 - Favoriser l'appropriation du cadre de vie de la personne par un aménagement adapté
 - S'appuyer sur les activités et temps clés de la vie quotidienne pour favoriser la relation dans l'accompagnement
 - Reconnaître les signes non verbalisés de la douleur
 - Identifier les risques de chute et/ou de troubles de la marche et donner l'alerte nécessaire en temps opportun
 - Mettre en œuvre des méthodes et outils d'accompagnement adaptés pour permettre à la personne de réaliser ses activités
 - Accompagner le développement de l'autonomie de la personne en utilisant des aides techniques et en mettant en œuvre un apprentissage adapté
- ↳ **Spécialité Accompagnement à l'éducation inclusive et à la vie ordinaire**
- Repérer ses missions et le champ de son intervention : niveau de responsabilité, procédures, modalités éducatives, consignes en vigueur
 - Utiliser des outils spécifiques d'accompagnement de la personne dans les actes essentiels, dans une logique éducative : faire pour, faire avec ou laisser faire la personne
 - Concourir au bien-être de la personne par des gestes et une communication adaptés ou par le recours à des tiers
 - Organiser la logistique d'un lieu pour créer les conditions de l'accompagnement éducatif les plus favorables
 - S'appuyer sur les activités pour favoriser la relation dans l'accompagnement éducatif
 - Appliquer les consignes et les modalités d'aménagement pour la réalisation des cours, des contrôles et des examens
 - Appliquer les principales méthodes et techniques pédagogiques, les mécanismes liés à l'apprentissage et à la motivation pour intervenir en qualité de facilitateur auprès de l'enfant/adolescent
 - Participer, dans son champ de compétences, à l'évaluation du potentiel d'apprentissage de la personne pour proposer des méthodes et outils d'accompagnement adaptés
 - Accompagner la personne en mobilisant les aides techniques et les apprentissages adaptés, dans une perspective d'autonomie ou d'acquisition d'une autonomie même partielle

Coopérer avec l'ensemble des professionnels concernés

➤ **Domaine de compétence 3 -**

☞ **Socle commun DC 3**

- Communiquer sur son intervention dans son environnement institutionnel et professionnel
- Inscrire son travail au sein d'une équipe pluri professionnelle pour rendre plus efficient l'accompagnement de la personne
- Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des projets personnalisés d'accompagnement

☞ **Spécialité accompagnement de la vie à domicile**

- Travailler en s'appuyant sur les principaux dispositifs avec les acteurs professionnels et réseaux dans le champ de l'action sociale et médico-sociale afin d'orienter la personne vers les acteurs compétents
- Expliciter une intervention professionnelle à domicile et utiliser les différents supports de communication adaptés

☞ **Spécialité Accompagnement de la vie en structure collective**

- Travailler avec les principaux dispositifs, acteurs professionnels intervenant sur un territoire et/ou réseaux d'acteurs dans le domaine de l'action sociale et médico-sociale afin d'orienter la personne vers les acteurs compétents
- Participer à la vie de l'établissement ou du service

☞ **Spécialité Accompagnement à l'éducation inclusive et à la vie ordinaire**

- Repérer le rôle des acteurs intervenant auprès des publics accompagnés et les modes de communication qui leur seraient adaptés
- Travailler et communiquer en présence d'un professionnel responsable de l'activité à réaliser sans faire écran à la relation entre la personne et ce professionnel.
- Participer, dans son champ de compétences, à l'évaluation du potentiel d'apprentissage de la personne dans le cadre de la mise en œuvre des méthodes et outils d'accompagnement adaptés

Participer à l'animation de la vie sociale et citoyenne de la personne

➤ **Domaine de compétence 4 -**

☞ **Socle commun DC 4**

- Faciliter la vie sociale et citoyenne de la personne
- Coopérer avec la famille et l'entourage pour l'intégration sociale et citoyenne de la personne et se situer en tant qu'interface
- Accompagner la personne dans la mise en œuvre des activités collectives en suscitant sa participation
- Accompagner la personne dans son affirmation et son épanouissement

↳ **Spécialité accompagnement de la vie à domicile**

- Prévenir ou contribuer à réduire l'isolement de la personne au regard des conséquences d'une pathologie ou d'un handicap ou d'un mode de vie
- Aider la personne à exprimer ses désirs et ses choix en utilisant des activités d'expression
- Accompagner et soutenir les relations familiales

↳ **Spécialité Accompagnement de la vie en structure collective**

- Repérer ou prévenir l'isolement de la personne au sein d'un collectif et prendre les dispositions adaptées
- Participer à la communication avec la famille en fonction du projet et des missions de l'établissement
- Accompagner les relations familiales
- Proposer des activités de loisirs, sportives et culturelles contribuant au développement des différentes dimensions de la personne accompagnée tout en tenant compte de ses goûts et ses envies
- Utiliser les activités de groupe pour susciter la participation et/ou prévenir l'isolement et/ou développer l'expression de soi
- Évaluer l'apport et les effets des activités de groupe
- Préparer les changements dans le groupe et évaluer leurs conséquences
- Aider à la personne à valoriser son image auprès des autres et d'elle-même

↳ **Spécialité Accompagnement à l'éducation inclusive et à la vie ordinaire**

- Prévenir le risque d'isolement ou de mise à l'écart et contribuer à l'inclusion de la personne dans son environnement
- Savoir échanger avec la famille dans le respect des attributions du professionnel référent en charge de l'activité éducative dans sa relation avec la famille
- Proposer des activités de loisirs, sportives, culturelles, éducatives, scolaires, périscolaires, de formation ou de vie sociale
- Organiser avec l'équipe pluridisciplinaire des journées de découverte du handicap pour favoriser l'inclusion et la compréhension des autres
- Développer l'expression de soi au travers des activités éducatives proposées

[↑ retour sommaire](#)

ANNEXE II - RÉFÉRENTIEL DE FORMATION

Le référentiel de formation décrit, de façon organisée, les savoir-faire et les connaissances associées qui doivent être acquis au cours de la formation conduisant au diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social. Il est élaboré à partir du référentiel d'activités et du référentiel de compétences exigées pour le diplôme

Se positionner comme professionnel dans le champ de l'action sociale

► **Domaine de formation 1**

↳ **Socle commun**

- Les bases des politiques publiques et des lois régissant le secteur social et médico-social
L'Etat : les services centraux et les services territoriaux de la cohésion sociale (DRJSCS)
- Les agences régionales de santé
- Les collectivités territoriales
- Les associations /opérateurs du secteur
- Les personnes accompagnées et leur participation
- Loi 2002-2 rénovant l'action sociale et médico-sociale ([ici](#))
- Loi protection de l'enfance du 5 mars 2007 ([ici](#))
- Loi égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées du 11 février 2005 ([ici](#))
- Lois autonomie des personnes âgées, (20 juillet 2001 -[ici](#)-, 28 décembre 2015 -[ici](#)-)
- Lois sur la protection des personnes vulnérables du 5 mars 2007 ([ici](#))
- Les différents lieux de vie et d'accueil des personnes dans le secteur social, médico-social et éducatif: publics, réglementation applicable, principales missions et financements
- Ethique et déontologie :
 - notions et repères d'éthique et de déontologie
 - secret professionnel et discrétion professionnelle
 - notions juridiques sur le respect de la vie privée
 - notions de responsabilité
 - responsabilité civile et pénale
 - chartes
 - maltraitance
 - bientraitance
 - discrimination directe ou indirecte
- Développement de la personne tout au long de la vie, dans ses différentes dimensions, physiques, psychologiques, sociales et culturelles :
 - anatomie et physiologie des grandes fonctions et leurs troubles

- les différentes étapes et les caractéristiques du développement de l'être humain tout au long de la vie
- la dimension psycho- sociale du développement de la personne
- Pathologies, troubles, déficiences et incidences somatiques, physiques et sociales :
 - le normal, le pathologique, les troubles
 - les déficiences et leurs étiologies motrices, intellectuelles, sensorielles, polyhandicap...
 - les maladies mentales
 - les pathologies liées au vieillissement
 - les maladies neurologiques
 - les conduites addictives
 - les troubles anxieux, de l'humeur et de la personnalité
 - les troubles du spectre autistique
- Situations de handicap :
 - classification internationale du fonctionnement du handicap
 - notions de situation de handicap
- Les troubles de l'attachement et leurs conséquences
- Situations d'exclusion sociale et conséquences
- Professionnalisation et construction de l'identité professionnelle
- ↳ **Spécialité accompagnement de la vie à domicile**
 - L'organisation du secteur du domicile : action sociale, médico- sociale et sanitaire
 - Le contexte d'intervention du secteur de l'aide à domicile :
 - services prestataires, mandataires, l'emploi direct
 - les différents dispositifs d'aide et de prise en charge
 - La notion de qualité du service rendu par le service et par les professionnels : les différents dispositifs d'évaluation de la qualité
 - Professionnalisation et construction de l'identité professionnelle
- ↳ **Spécialité Accompagnement de la vie en structure collective**
 - L'organisation du secteur :
 - Les établissements sociaux et médico-sociaux et leur fonctionnement : statut, fonctionnement, financement, publics accueillis, missions
 - Le projet d'établissement
 - La notion de qualité du service rendu par le service et par les professionnels :
 - les outils d'évaluation de la qualité
 - la démarche d'évaluation/ certification interne - externe
 - Professionnalisation et construction de l'identité professionnelle

☞ Spécialité Accompagnement à l'éducation inclusive et à la vie ordinaire

- L'organisation du système éducatif
- Repères scolaires, périscolaires et loisirs
- La réglementation spécifique applicable aux élèves en situation de handicap, en accueil collectif
 - plan personnalisé de scolarisation (PPS)
 - guide d'évaluation des besoins de compensation en matière de scolarisation (GEVA-Sco)
 - l'orientation
 - l'accompagnement
 - les personnes ressources
 - la coopération et les unités d'enseignement
 - Professionnalisation et construction de l'identité professionnelle

➤ **Domaine de formation 2**

☞ **Socle commun**

- Observation, écoute et relation :
 - méthode et outils
 - les besoins fondamentaux de la personne
 - les dimensions affectives, éducatives, sociales et culturelles et d'estime de soi, dans les situations d'accompagnement
 - les temps clés du quotidien comme support à la relation d'aide et/ou à la relation éducative : modalités d'intervention
- Notions de dépendance, d'indépendance et d'autonomie :
 - développement et maintien de l'autonomie dans l'accompagnement de la personne
- Notion de santé :
 - définition de l'OMS et son implication dans la vie quotidienne jusqu'aux soins palliatifs.
 - généralités sur les lois relatives à la santé et aux droits des malades : loi du 4 mars 2002(ici), du 22 avril 2005(ici), du 21 juillet 2009(ici), du 18 février 2015,
 - les principaux paramètres de surveillance de la santé, l'aide à la prise de médicaments
 - la souffrance et la douleur dans toutes leurs dimensions
 - notion de prévention et d'éducation à la santé
- Ergonomie, aide à la mobilité et transferts :
 - les principes d'ergonomie, les techniques d'amélioration du bien-être de la personne et de confort
 - l'aide à la mobilité et aux transferts, les aides techniques et domotiques
- La personne et son rapport à la nourriture :
 - plaisir et convivialité
 - alimentation et culture
 - hygiène alimentaire

- Les rythmes du sommeil
 - Les fonctions d'élimination
 - Intimité, vie affective et sexualité
 - La personne et son rapport au corps :
 - l'hygiène corporelle,
 - les techniques d'hygiène et de soin de la personne
 - approche corporelle : le toucher relationnel ; le corps et les émotions suscitées dans la relation à l'autre
 - Les techniques et outils de communication verbale et non verbale :
 - notions sur la communication et le langage non verbal
 - notions sur quelques méthodes et outils spécifiques les plus courants en communication améliorée et alternative
 - connaissances de base sur les technologies de l'information et des multimédias
 - Notions de base d'apprentissage en fonction du public accompagné :
 - les apprentissages, les techniques pédagogiques, les différents supports : repérages méthodologiques, modalités de mise en œuvre, évaluation techniques éducatives favorisant la participation de la personne et l'expression de son choix
 - Situations d'urgence et de danger pour la personne :
 - prévention et Secours Civiques de niveau 1
 - évaluation des risques, facteurs de risques, prévention des chutes
 - Les règles d'éco-responsabilité
 - Professionnalisation et construction de l'identité professionnelle
- ↳ **Spécialité accompagnement de la vie à domicile**

ANNEXE 2 : REFERENTIEL DE CERTIFICATION

(DC = Domaine de compétences)

DC1 : Connaissance de la personne

Intitulé de l'épreuve : Contrôle de connaissances

Type d'épreuve : 3 questions à choisir parmi les 4 proposées

Cadre de l'épreuve et lieu de l'épreuve : Epreuve écrite organisée en centre d'examen par les DRASS

Objectifs de l'épreuve : Contrôle des connaissances du candidat en ce qui concerne :

- les différents stades du développement de l'être humain
- l'influence du contexte socioculturel sur le développement de la personne
- les pathologies
- les déficiences et situations de handicap

Compétences repérées :

- 1/1 Connaissances permettant de situer la personne au stade de son développement
- 1/2 Connaissances des éléments permettant de situer la personne aidée dans son contexte socioculturel
- 1/3 Appréhender les incidences des pathologies, handicaps et dépendances dans la vie quotidienne des personnes

Durée de l'épreuve : Une heure trente

Interrogateurs ou correcteurs : 1 formateur + 1 professionnel

[↑ retour sommaire](#)

DC2 : Accompagnement éducatif et aide individualisée dans les actes de la vie quotidienne

Intitulé de l'Épreuve : 1⇒ **Soutenance d'un compte rendu d'interventions**
2⇒ **Une évaluation du stage ou de l'exercice professionnel.**

Type d'épreuve : 1⇒ **Soutenance orale** du compte rendu d'intervention de 5 à 8 pages présentant les modalités d'intervention de l'AMP dans un ou plusieurs temps clés du quotidien auprès d'une ou plusieurs personnes (Coefficient 1)
Le document de 5 à 8 pages est réalisé par le candidat à l'occasion d'un des stages ou sur le lieu d'exercice
2⇒ **Une évaluation** à l'aide d'une grille d'évaluation (Coefficient 1)

Cadre de l'épreuve et lieu de l'épreuve : 1⇒ Epreuve orale organisée par les DRASS en centre d'examen
2⇒ Grille renseignée par le terrain de stage ou le lieu d'exercice et note attribuée conjointement par le terrain de stage et l'établissement de formation

Objectifs de l'épreuve : 1⇒ Evaluer au moyen du compte rendu et de la soutenance qui en est faite par le candidat son positionnement professionnel dans l'accompagnement des personnes aidées.
Le compte rendu sert de support à l'entretien mené par le jury mais sa qualité littéraire n'est pas évaluée en tant que telle.
2⇒ Evaluation technique

Compétences repérées : 2/1 Repérer les dimensions affectives, sociales et culturelles des temps clés du quotidien
2/2 Repérer et évaluer les besoins et les capacités de la personne aidée dans les actes de la vie quotidienne
2/3 Etablir une relation d'aide, dans les actes de la vie quotidienne, associant aspects éducatifs et/ou relationnels et techniques
2/4 Satisfaire aux besoins fondamentaux et veiller au bien être et au confort de la personne

Durée de l'épreuve : 1⇒ Trente minutes
2⇒ Pas de durée imposée

Interrogateurs ou correcteurs : 1⇒ Minimum 1 formateur + 1 professionnel
2⇒ Pas de durée imposée

[↑ retour sommaire](#)

DC3 : Animation de la vie sociale et relationnelle

Intitulé de l'Épreuve : **Soutenance d'un projet d'animation**

Type d'épreuve : **Epreuve orale** : à partir d'une situation proposée et présentée par le candidat (env 1 page), il formule des hypothèses et des préconisations en matière d'animation.

Cadre de l'épreuve et lieu de l'épreuve : Epreuve orale organisée par les établissements de formation.

Objectifs de l'épreuve : Evaluer la capacité du candidat à proposer des animations contribuant au développement de la personne et à gérer les relations dans le groupe.

Compétences repérées :

- 3/1 Participer à la dynamique du groupe et gérer les relations à l'intérieur de celui-ci
- 3/2 Favoriser et accompagner les relations familiales, sociales et la participation citoyenne
- 3/3 Concevoir, proposer, mettre en œuvre et évaluer des activités, pour un individu ou un groupe, contribuant au développement dans ses différentes dimensions (sensorielle, psychomotrice, cognitive, affective, relationnelle...)

Durée de l'épreuve : Trente minutes d'oral.

Interrogateurs ou correcteurs : Minimum 1 formateur + 1 professionnel

[↑ retour sommaire](#)

DC4 : Soutien médico-psychologique

Intitulé de l'épreuve : 1⇒ **Epreuve : Note de réflexion sur une problématique professionnelle**
2⇒ **Une évaluation du stage ou de l'exercice professionnel.**

Type d'épreuve : 1⇒ **Epreuve écrite** : un sujet au choix du candidat parmi deux sujets d'ordre général proposés, relatifs à une problématique en rapport avec le (cœur de) métier de l'aide médico-psychologique et argumentée par le candidat à partir de sa pratique professionnelle (coefficient 1)
2⇒ **Une évaluation** à l'aide d'une grille d'évaluation (Coefficient 1)

Cadre de l'épreuve et lieu de l'épreuve : 1⇒ Epreuve écrite organisée par les DRASS en centre d'examen
2⇒ Grille renseignée par le terrain de stage ou le lieu d'exercice et note attribuée conjointement avec l'établissement de formation

Objectifs de l'épreuve : 1⇒ Evaluer la perception qu'a le candidat de la spécificité de sa profession et l'analyse qu'il en fait.
Evaluer la manière dont le candidat se positionne en tant que professionnel (analyse de sa pratique et distance)
2⇒ Evaluation technique

Compétences repérées : 4/1 Mettre en œuvre des aides adaptées aux différents âges de la vie et situations de handicap dans les dimensions physique, relationnelle, affective et cognitive
4/2 Utiliser les activités quotidiennes comme support à la relation
4/3 Détecter les signes révélateurs d'un problème de santé ou de mal être et prendre les dispositions adaptées
4/4 Avoir une communication appropriée à la situation de la personne

Durée de l'épreuve : 1⇒ Deux heures
2⇒ Pas de durée imposée

Interrogateurs ou correcteurs : 1⇒ 1 formateur + 1 professionnel
2⇒ Professionnel + formateur

[↑ retour sommaire](#)

DC5 : Participation à la mise en place et au suivi du projet personnalisé

Intitulé de l'Épreuve : Etude de cas

Type d'épreuve : **Epreuve orale** à partir d'un document synthétisant sur un cas précis la participation du candidat à l'élaboration, à la mise en œuvre et au suivi du projet personnalisé dans un cadre pluri-professionnel.
Le document de 5 à 8 pages est réalisé par le candidat à l'occasion d'un des stages ou sur le lieu d'exercice

Cadre de l'épreuve et lieu de l'épreuve : Epreuve organisée par les établissements de formation

Objectifs de l'épreuve : Evaluer la capacité du candidat à inscrire son action au quotidien dans un projet de plus long terme.
Le document sert de support à l'entretien mené par le jury mais sa qualité littéraire n'est pas évaluée en tant que telle.

Compétences repérées :

- 5/1 Observer, écouter et analyser les besoins et désirs de la personne dans tous les aspects de sa vie
- 5/2 Appréhender les facteurs d'évolution ou de régression en fonction de la situation de la personne
- 5/3 Utiliser les éléments recueillis lors de l'intervention de proximité avec la personne pour participer à l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi du projet personnalisé dans le respect du projet de soins et du projet institutionnel

Durée de l'épreuve : 30 minutes (10 minutes de présentation maxi + 20 minutes entretien)

Interrogateurs ou correcteurs : Minimum 1 formateur + 1 professionnel

[↑ retour sommaire](#)

DC6 : Communication professionnelle et vie institutionnelle

Intitulé de l'épreuve : Contrôle de connaissances

Type d'épreuve : **Epreuve écrite**

- 1 question à réponse développée sur les techniques de communication professionnelle
- 2 questions à réponses courtes à choisir parmi trois proposées sur les cadres juridiques et institutionnels dans lesquels s'inscrivent les établissements et services médico-sociaux

Cadre de l'épreuve et

lieu de l'épreuve : Epreuve écrite organisée par les DRASS en centre d'examen

Objectifs de l'épreuve :

Evaluer les connaissances du candidat sur le contexte des établissements et services médico-sociaux ainsi que sur les techniques de communication professionnelle.

Compétences repérées :

- 6/1 Connaître le projet institutionnel et situer son action dans ce projet
- 6/2 Travailler en équipe pluri-professionnelle dans le contexte institutionnel et participer à la vie de l'institution ou du service
- 6/3 Déterminer et transmettre les informations utiles aux membres de l'équipe

Durée de l'épreuve : 1 heure trente

Interrogateurs ou

correcteurs : 1 formateur + 1 professionnel

[↑ retour sommaire](#)

ANNEXE 3 : REFERENTIEL DE FORMATION

(DF = Domaine de formation)

DF1 : Connaissance de la personne

- Contenu indicatif :**
- ↗ Les dimensions affectives, éducatives, sociales et culturelles des situations d'accompagnement
 - ↗ Les temps clés du quotidien comme support à la relation d'aide et/ou à la relation éducative : modalités d'intervention
 - ↗ Les besoins fondamentaux de l'être humain
 - ↗ L'hygiène de la personne: (corporelle, alimentaire, sommeil, notions de soins aux défunts)
 - ↗ Notions d'amélioration du cadre de vie, d'ergonomie, d'hygiène et de sécurité (principes d'ergonomie, aides à la mobilisation, notions générales d'hygiène et de sécurité, formation aux premiers secours = AFPS)
 - ↗ Accompagnement pédagogique de la professionnalisation et de la construction de l'identité professionnelle

Volume horaire : 90 heures

-
- Domaines de compétences visés :**
- DC1 : Connaissance de la personne**
- 1/1** Situer la personne aidée au stade de son développement
 - 1/2** Situer la personne aidée dans son contexte socioculturel
 - 1/3** Appréhender les incidences des pathologies, handicaps et dépendances dans la vie quotidienne des personnes

[↑ retour sommaire](#)

DF2 : Accompagnement éducatif et aide individualisée dans les actes de la vie quotidienne

- Contenu indicatif :
- ↻ Les dimensions affectives, éducatives, sociales et culturelles des situations d'accompagnement
 - ↻ Les temps clés du quotidien comme support à la relation d'aide et/ou à la relation éducative : modalités d'intervention
 - ↻ Les besoins fondamentaux de l'être humain
 - ↻ L'hygiène de la personne: (corporelle, alimentaire, sommeil, notions de soins aux défunts)
 - ↻ Notions d'amélioration du cadre de vie, d'ergonomie, d'hygiène et de sécurité (principes d'ergonomie, aides à la mobilisation, notions générales d'hygiène et de sécurité, formation aux premiers secours = AFPS)
 - ↻ Accompagnement pédagogique de la professionnalisation et de la construction de l'identité professionnelle

Volume horaire : 90 heures

Domaines de compétences visés : **DC2 : Accompagnement éducatif et aide individualisée dans les actes de la vie quotidienne**

- 2/1** Repérer les dimensions éducatives, affectives, sociales et culturelles des temps clés du quotidien
- 2/2** Repérer et évaluer les besoins et les capacités de la personne aidée dans les actes de la vie quotidienne
- 2/3** Etablir une relation d'aide, dans les actes de la vie quotidienne, associant aspects éducatifs et/ou relationnels et techniques
- 2/4** Satisfaire aux besoins fondamentaux et veiller au bien être et au confort de la personne

[↑ retour sommaire](#)

DF3 : Animation de la vie sociale et relationnelle

- Contenu indicatif :**
- ↯ **Vie collective, dynamique de groupe, gestion des relations et des conflits**
 - ↯ **La famille :**
 - L'évolution sociologique de la famille
 - Les situations de handicap et la famille
 - Vieillesse et famille
 - Les relations des professionnels avec les familles : enjeux personnels et partenariat
 - ↯ **Les représentations psychosociales du handicap et du vieillissement**
 - ↯ **Socialisation et inscription dans la vie citoyenne**
 - ↯ **Les différentes dimensions de l'accessibilité**
 - ↯ **Notions d'apprentissage et de pédagogie (outils et stratégies)**
 - ↯ **Techniques éducatives et projet d'activité**
 - ↯ **Méthodologie et projet d'animation**
 - ↯ **Accompagnement pédagogique de la professionnalisation et de la construction de l'identité professionnelle**

Volume horaire : 70 heures

-
- Domaines de compétences visés :**
- DC3 : Animation de la vie sociale et relationnelle**
- 3/1** Participer à la dynamique du groupe et gérer les relations à l'intérieur de celui-ci
 - 3/2** Favoriser et accompagner les relations familiales, sociales et la participation citoyenne
 - 3/3** Concevoir, proposer, mettre en œuvre et évaluer des activités, pour un individu ou un groupe, contribuant au développement dans ses différentes dimensions (sensorielle, psychomotrice, cognitive, affective, relationnelle...)

[↑ retour sommaire](#)

DF4 : Soutien médico-psychologique

- Contenu indicatif :**
- ✦ **La communication verbale et non verbale**
 - ✦ **L'intervention professionnelle :**
 - L'observation
 - La relation d'aide, le développement et le maintien de l'autonomie (éducation au choix)
 - Réflexion sur : les situations, le positionnement de l'AMP, l'intervention, les ajustements et les transmissions
 - Elaboration de l'intervention
 - ✦ **Les accompagnements spécifiques : (spécificités des publics, des prises en charge, des moyens)**
 - ✦ **Le repérage et l'accompagnement :**
 - des potentiels des personnes
 - des paramètres de surveillance de la santé et des indicateurs de la douleur
 - des facteurs de risque et des situations de danger, de maltraitance, d'épuisement professionnel ...
 - ✦ **Accompagnement pédagogique de la professionnalisation et de la construction de l'identité professionnelle**

Volume horaire : 125 heures

- Domaines de compétences visés :**
- DC4 : Soutien médico-psychologique**
- 4/1** Mettre en œuvre des aides adaptées aux différents âges de la vie et situations de handicap dans les dimensions physique, relationnelle, affective et cognitive
 - 4/2** Utiliser les activités quotidiennes comme support à la relation
 - 4/3** Détecter les signes révélateurs d'un problème de santé ou de mal être et prendre les dispositions adaptées
 - 4/4** Avoir une communication appropriée à la situation de la personne

[↑ retour sommaire](#)

DF5 : Participation à la mise en place et au suivi du projet personnalisé

- Contenu indicatif :**
- ↻ **L'environnement juridique de la personne :**
 - La loi du 2 janvier 2002 : le droit des usagers
 - La loi du 4 mars 2002 relative au droit des malades
 - La loi du 11 février 2005 relative aux personnes handicapées...
 - Les mesures de protection des personnes vulnérables
 - Les maltraitances, prévention et signalement : aspects juridiques
 - ↻ **Contexte et cadre juridique du projet personnalisé**
 - ↻ **Rôle de l'AMP dans la participation à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation du projet personnalisé**
 - ↻ **Ethique de la pratique professionnelle**
 - ↻ **Accompagnement pédagogique de la professionnalisation et de la construction de l'identité professionnelle**

Volume horaire : 70 heures

-
- Domaines de compétences visés :**
- DC5 : Participation à la mise en place et au suivi du projet personnalisé**
- 5/1** Observer, écouter et analyser les besoins et désirs de la personne dans tous les aspects de sa vie
 - 5/2** Appréhender les facteurs d'évolution ou de régression en fonction de la situation de la personne
 - 5/3** Utiliser les éléments recueillis lors de l'intervention de proximité pour participer à l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi du projet personnalisé dans le respect du projet de soins et/ou éducatif et/ou pédagogique et du projet institutionnel

[↑ retour sommaire](#)

DF6 : Communication professionnelle et vie institutionnelle

- Contenu indicatif :**
- ↗ **Politiques sociales et acteurs**
 - ↗ **Contexte législatif et réglementaire des institutions et de leurs acteurs**
 - ↗ ***Institutions sociales et médico sociales et leur fonctionnement (statut, fonctionnement, financement, etc...)***
 - ↗ **Organisation des institutions :**
 - Le projet institutionnel
 - L'équipe pluriprofessionnelle, les familles et les bénévoles
 - Les instances du travail en équipe, réunions et outils de transmission de l'information
 - ↗ **Notions de droit du travail**
 - ↗ **Responsabilité civile et pénale**
 - ↗ **Accompagnement pédagogique de la professionnalisation et de la construction de l'identité professionnelle**

Volume horaire : 35 heures

- Domaines de compétences visés :**
- DC6 : Communication professionnelle et vie institutionnelle**
- 6/1** Connaître le projet institutionnel et situer son action dans ce projet
 - 6/2** Travailler en équipe pluri-professionnelle dans le contexte institutionnel et participer à la vie de l'institution ou du service
 - 6/3** Déterminer et transmettre les informations utiles aux membres de l'équipe

[↑ retour sommaire](#)

ANNEXE 4 : DISPENSES ET ALLEGEMENTS DE DOMAINES DE FORMATION

La dispense d'un domaine de formation entraîne la validation du domaine de compétence correspondant et donc la dispense des épreuves de certification s'y rapportant.

AMP		
DF 1 : Conduite du projet d'aide à la personne	Diplôme d'Etat d'auxiliaire de vie sociale ou mention complémentaire aide à domicile	Dispense
	Diplôme professionnel d'aide soignant	Dispense
	Diplôme professionnel d'auxiliaire de puériculture	Allègement
	BEP Carrières sanitaires et sociales ou BEP Accompagnement, soins et services à la personne	Allègement
	BEPA option services aux personnes ou BEPA spécialité services aux personnes	
	BAPAAT	
	CAP Petite enfance	Allègement
	CAPA Services en milieu rural	Allègement
	Diplôme d'Etat d'assistant familial	Allègement
Titre assistant de vie	Allègement	
DF2 : Communication professionnelle et travail en réseau	Diplôme d'Etat d'auxiliaire de vie sociale ou mention complémentaire aide à domicile	Dispense
	Diplôme professionnel d'aide soignant	Dispense
	Diplôme professionnel d'auxiliaire de puériculture	Allègement
	BEP Carrières sanitaires et sociales ou BEP Accompagnement, soins et services à la personne	Allègement
	BEPA option services aux personnes ou BEPA spécialité services aux personnes	Allègement
	BAPAAT	
	CAP Petite enfance	Allègement
	CAPA Services en milieu rural	Allègement
	Diplôme d'Etat d'assistant familial	Allègement
Titre assistant de vie	Allègement	

DF3 : Réalisation des actes de la vie quotidienne	Diplôme d'Etat d'auxiliaire de vie sociale ou mention complémentaire aide à domicile	Allègement
	Diplôme professionnel d'aide soignant	Allègement
	Diplôme professionnel d'auxiliaire de puériculture	Allègement
	BEP Carrières sanitaires et sociales ou BEP Accompagnement, soins et services à la personne	Allègement
	BEPA option services aux personnes ou BEPA spécialité services aux personnes	Allègement
	BAPAAT	Dispense
	CAP Petite enfance	Allègement
	CAPA Services en milieu rural	Allègement
	Diplôme d'Etat d'assistant familial	Allègement
	Titre assistant de vie	Allègement
DF4 : Transmission des savoirs et des techniques nécessaires à l'autonomie des personnes dans leur vie quotidienne	Diplôme d'Etat d'auxiliaire de vie sociale ou mention complémentaire aide à domicile	Allègement
	Diplôme professionnel d'aide soignant	
	Diplôme professionnel d'auxiliaire de puériculture	
	BEP Carrières sanitaires et sociales ou BEP Accompagnement, soins et services à la personne	
	BEPA option services aux personnes ou BEPA spécialité services aux personnes	
	BAPAAT	
	CAP Petite enfance	
	CAPA Services en milieu rural	
	Diplôme d'Etat d'assistant familial	
	Titre assistant de vie	
DF5 : Contribution au développement de la dynamique familiale	Diplôme d'Etat d'auxiliaire de vie sociale ou mention complémentaire aide à domicile	Dispense
	Diplôme professionnel d'aide soignant	Dispense
	Diplôme professionnel d'auxiliaire de puériculture	Allègement
	BEP Carrières sanitaires et sociales ou BEP Accompagnement, soins et services à la personne	
	BEPA option services aux personnes ou BEPA spécialité services aux personnes	
	BAPAAT	
	CAP Petite enfance	
	CAPA Services en milieu rural	
	Diplôme d'Etat d'assistant familial	Allègement
	Titre assistant de vie	

DF6 : Accompagnement social vers l'insertion	Diplôme d'Etat d'auxiliaire de vie sociale ou mention complémentaire aide à domicile	Dispense
	Diplôme professionnel d'aide soignant	Dispense
	Diplôme professionnel d'auxiliaire de puériculture	Dispense
	BEP Carrières sanitaires et sociales ou BEP Accompagnement, soins et services à la personne	Allègement
	BEPA option services aux personnes ou BEPA spécialité services aux personnes	Allègement
	BAPAAT	Allègement
	CAP Petite enfance	Allègement
	CAPA Services en milieu rural	Allègement
	Diplôme d'Etat d'assistant familial	Allègement
	Titre assistant de vie	